



Réunion de Quartier

23 novembre 2015

Gare

Lancés dès l'automne 2014 les réunions de quartier ont pour objectif de favoriser le dialogue entre les élus et les Raincéens. Elles permettent d'évoquer les grands sujets affectant chacun des 4 secteurs qui découpent Le Raincy.

Urbanisme

● L'Ermitage, ancienne maison de retraite

Pendant près de six semaines, 1505 Raincéens ont soutenu l'opposition du Maire à la réquisition qui s'appuyait sur les problèmes de sécurité incendie et les risques liés à la présence d'amiante mais aussi le risque encouru sur le traitement du dossier concernant le legs Valère Lefebvre.

Les représentants de la ville ont eu, au total, 21 rendez-vous avec l'Etat et ses différents services.

Le projet de réquisition du site a finalement été abandonné.

● Avenir de l'ancien hôpital Valère Lefebvre

La volonté de la Ville est de créer un EHPAD sur site avec un espace pour les malades d'Alzheimer et un espace de passage pour les personnes âgées.

Dès le mois d'avril 2014, le Maire a saisi le TGI pour la révision du legs de M. Valère Lefebvre. La clôture de l'instruction a eu lieu et la ville attend le jugement.

Il souligne que sur les 39 ayants droit de M. Valère Lefebvre, 2 ont introduit un recours contre la demande de révision faite par la ville.

Aujourd'hui, il n'y a plus aucune ouverture de lits en Seine-Saint-Denis pour la réalisation d'un EHPAD. Il faut récupérer des lits dans des structures existantes pour les transférer au Raincy. Roger Bodin est en contact permanent avec le Conseil Départemental mais tout cela prend du temps.

Si le dossier avait été traité en 2005/2006 comme il l'aurait dû, la Ville aurait aujourd'hui une maison de retraite.

● Ancien Collège Jean-Baptiste Corot

Un long métrage y a été tourné cet automne, avec un bénéfice au profit de la Caisse des Écoles de 20 000 euros. Une étude est menée par un cabinet pour préparer l'installation d'entreprises, de parkings permettant de désengorger le quartier de la sous-préfecture et éventuellement d'une vingtaine de logements. Le projet d'installation d'un hôtel 3 étoiles n'est pas préconisé. Une proposition d'installation d'une maison de retraite privée est également à l'étude.

● Ancien commissariat

M. le Maire explique que l'installation de réfugiés a été évitée en juin dernier grâce à l'action de la Ville. Il s'agit d'un terrain inscrit sur la « liste Dufloy » donc réservé pour du logement social. Ce n'est pas la volonté du Raincy ni celle de Villemomble (807 m² sont sur Le Raincy et 2 869 m² sur Villemomble) qui travaillent à y installer une entreprise. Cette société a 50 emplois permanents et 150 rattachés.

Le Préfet est favorable à ce projet mais a précisé que la ville devrait en effectuer le portage.

Le Maire de Villemomble y est également favorable.

En attendant et pendant quelques mois, ce site pourrait accueillir une structure sociale déjà existante au Raincy et qui a besoin de place pendant les travaux effectués sur son emplacement.

● Ancienne gendarmerie

Depuis décembre 2012, l'Etat a confié à l'association Aurore le soin d'accueillir sur ce site des familles sans domicile avec l'objectif qu'elles ne restent pas plus de 6 mois. Jean-Michel Genestier souhaite réhabiliter le bâtiment pour en faire des logements de meilleur standing. Il faut noter qu'actuellement les logements occupés à titre temporaire ne sont pas comptabilisés dans les quotas du logement aidé.

● Ancienne Poste

L'immeuble a été préempté par la Ville et cette préemption a été attaquée par le marchand de biens au Tribunal Administratif par l'acheteur initial.

La Ville a perdu en 1^{ère} instance et attend le jugement de la Cour Administrative d'Appel.

Le projet pour ce site est de quelques logements et quelques activités commerciales tout en préservant la façade.

● Cour de la Gare

M. le Maire rappelle que c'est un sujet qui traîne depuis des années sans avoir été mis en œuvre par son prédécesseur.

Le projet est désormais finalisé et les travaux seront effectués au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Le STIF a donné son accord à la demande de subvention de la Ville et les travaux seront financés par lui à hauteur de 75 % de leur coût global.

La principale modification sera le changement de circulation des bus qui n'emprunteront plus l'allée Victor Hugo pour aller à la gare mais tourneront directement à gauche, depuis l'avenue de la Résistance, vers la cour de la gare. La dépose des passagers s'effectuera devant l'entrée de la gare pour apporter toute la sécurité nécessaire à leur descente des bus. Il est prévu de changer le sens de circulation dans l'allée Clémencet en restant sur une seule voie entre l'allée de Gagny et l'avenue de la Résistance, avec des stationnements « minute » d'un côté.

M. le Maire précise que des essais ont été effectués, notamment de nuit, et qu'ils se sont bien déroulés.

Ces mesures sont de nature à générer des économies puisque le trafic des bus diminuera ainsi de 7 000 km,

donc économie d'énergie et diminution des sources de pollution atmosphérique.

Sur le plan de la voirie, l'avenue de la Résistance comportera 3 voies entre le Rond-Point du Général de Gaulle et le gare pour apporter davantage de fluidité à la circulation.

Ces travaux tiennent également le plus grand compte des cheminements de piétons, lesquels sont davantage sécurisés.

Le nouveau parking de 159 places ouvrira en avril prochain avec 80% des places louées en semaine.

La promotion immobilière est désormais habitée. La résidence étudiants est ouverte. On invitera les habitants du quartier à l'inauguration.

S'agissant de la partie des logements familiaux, M. le Maire souligne le problème de collecte des ordures ménagères qui n'avait pas été anticipé et auquel il travaille avec le Maire de Villemomble puisqu'une partie de l'ensemble immobilier a un accès sur Villemomble.

● **Commissariat :**

Le commissariat apporte plus de sécurité dans le quartier mais également plus de bruits. M. le Maire et son 1^{er} Adjoint ont vu récemment le Commissaire de Police et lui ont rappelé leur demande de minorer au maximum l'utilisation du 2 tons. La consigne doit être rappelée aux effectifs. M. le Maire propose aux riverains concernés un rendez-vous sur place avec le Commissaire.

Concernant le mur nécessaire à l'isolation (visuelle et sonore) de certains riverains, la subvention à la Ville par le Ministère de l'Intérieur n'est pas encore finalisée. Cependant, d'ici la fin des travaux du parking, prévue pour avril 2016, ce mur sera construit et l'inauguration de l'allée Auguste Perret pourra avoir lieu.

● **Anciens locaux de la CAF**

Situés allée Clémencet ces locaux sont à vendre. Pour une superficie de 400 m², le prix est de 1 000 000 € ; ce qui est trop cher pour la Ville qui n'a pas de projet pour ce site.

M. le Maire rappelle qu'il convient d'être très prudent en matière budgétaire.

● **Allée Victor Hugo**

Cette allée va être métamorphosée puisqu'elle ne sera plus empruntée par les bus ; elle va retrouver une certaine commercialité.

De plus, M. le Maire fait savoir que des actions sont menées pour installer un poissonnier traiteur à la place du magasin de produits portugais devenu entre-temps l'espace de vente Bouygues et fermé depuis quelques mois.

Le propriétaire a fait faire le ravalement de l'immeuble. La promotion voisine est correcte. Le quartier s'améliore.

● **33 allée de Gagny**

Il s'agit d'une parcelle pour laquelle il y a déjà eu deux refus de permis de construire.

Roger Bodin, Maire-Adjoint, précise que le certificat d'urbanisme a été établi avant la modification des règles du POS. Aujourd'hui, la constructibilité a été modifiée.

● **51 boulevard de l'Ouest / 8 allée Gambetta**

La Ville a racheté un logement ; ce qui fait qu'elle est désormais propriétaire de 50 % de l'immeuble avec pour objectif de le démolir entre juin et septembre 2016 en raison de son état de vétusté.

Il y aura ensuite reconstruction d'un petit immeuble avec des logements conventionnés.

D'ores et déjà, les camionnettes stationnées dans la cour depuis des mois, ont été enlevées et les tags retirés.

Bien vivre ensemble

● **Mesures suite aux attentats du 13 novembre**

La Police Municipale est présente devant les écoles et équipements publics et la Ville a missionné une société de sécurité pour compléter sur les différents secteurs, pendant 3 semaines. La Police Municipale prend également contact avec les commerçants.

M. le Maire a obtenu du Préfet la présence de militaires sur le territoire communal ; il ne s'agit pas d'effrayer mais c'est une mesure complémentaire pour la sécurité des Raincéens. Les habitants peuvent être assurés que la ville met tout en œuvre pour une sécurité maximale.

L'Hôtel de Ville a été éclairé en bleu blanc rouge.

● **Police municipale**

Elle est en cours de réorganisation avec l'arrivée d'une nouvelle responsable et de nouveaux agents.

● **Cambriolages et sécurité**

Les images de vidéosurveillance sont désormais

conservées 30 jours afin de laisser le temps aux enquêtes de se dérouler.

Il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale.

Le numéro de téléphone du nouveau commissariat est disponible sur le site de la ville dans « Les numéros d'urgence ».

● **Les caméras de vidéosurveillance**

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, ces caméras de vidéo protection ont été mises en service. Il faut aussi rénover le parc de ces caméras et le développer. Six nouvelles caméras vont être installées dans la ville (Gambetta, Plateau et Parc Maunoury) et compléteront le parc actuel de 22 appareils.

A la demande d'installation d'une caméra allées Clémencet et Chatrian, M. le Maire répond que ce point va être étudié.

Un projet d'installation de caméras infrarouges dans les cimetières pour éviter les intrusions et vols sur les

sépultures est à l'étude.

Le prix d'une caméra est de 15 000 euros en investissement.

● **Stationnement**

Stationnement sur les trottoirs allée de Gagny

M. le Maire va demander des passages réguliers de la Police Nationale afin de faire cesser ces stationnements.

● **Devant la synagogue**

M. le Maire précise qu'il a demandé au Rabbin de rappeler les règles de stationnement.

Pour le marquage au sol et la pose du miroir, M. le Maire et M. Cacace se rendront sur place.

● **Vitesse excessive Boulevard du Midi**

La ville a prévu et inscrit au prochain Budget l'installation de radars pédagogiques et réfléchit à la pose de coussins berlinois (ralentisseurs).

● **Circulation et stationnement**

M. le Maire explique qu'un plan de circulation et de stationnement est en cours d'élaboration.

Les études se déroulent et l'objectif est de réguler la circulation et de fluidifier le stationnement.

Concernant les véhicules ventouses, M. le Maire rappelle que pour les repérer, une marque est tracée par la Police et lors des contrôles suivants, si la marque est intacte, il s'agit de véhicules ventouses qui font l'objet de verbalisation.

● **Allée des Violettes**

M. le Maire rappelle que la collectivité ne peut intervenir dans les voies privées sauf s'il y a danger pour la sécurité. Il indique aussi qu'une voie privée peut revenir dans le domaine public avec l'accord de l'ensemble des copropriétaires.

Une demande sera faite auprès du Commissaire de Police pour que des passages plus fréquents soient faits dans le secteur.

Cadre de vie

● **Accessibilité et aménagement de la gare**

Le Président de la SNCF, Guillaume PEPY est venu au Raincy ; M. le Maire l'a reçu en Mairie et M. PEPY a fait part d'un certain nombre d'engagements relatifs à la gare et à son accessibilité.

Il y a notamment un problème de courbure et de dénivelé des quais qui, selon les ingénieurs de la SNCF, empêchaient depuis des années tous les travaux d'accessibilité. Nous avons rencontré le directeur des gares Transilien et sous l'impulsion conjointe de la ville et du PDG de la SNCF, de nouvelles études ont été mises en œuvre et ces travaux sont désormais réalisables. Il nous faut encore travailler sur leur financement, spécialement sur les subventions extérieures que la Ville pourrait percevoir. D'ici 6 mois, nous devrions connaître la date de faisabilité de ces travaux d'accessibilité qui comprendront aussi à terme la pose de 2 ascenseurs.

La gare est un lieu très fréquenté : 14 000x2 personnes par jour entrent et sortent de la gare du Raincy.

Le Relay sera déplacé pendant la durée des travaux et deviendra ensuite une « Boutique du quotidien ».

M. le Maire s'est opposé à l'ouverture d'un Mac Donald, proposé par la SNCF, préférant une enseigne Starbucks Coffee avec une image plus familiale et correspondant davantage à la population du Raincy.

Un autre projet pour la gare serait d'y installer un espace de co-working, souhaité par la SNCF, permettant aux usagers de disposer d'un espace de travail.

Concernant la sécurité de la gare, 2 opérations conjointes de la SUGE (police ferroviaire), de la police nationale, de la police municipale et des contrôleurs SNCF ont eu lieu avec contrôles des voyageurs.

● **Loi sur l'accessibilité**

Aucune mesure n'a été prise avant 2014. Des études sont à mener dans de nombreux lieux, il est prévu de rendre accessible en 2016 l'Hôtel de Ville et le CCAS. Les écoles seront aménagées progressivement. Une trentaine d'abaissement de trottoirs ont été mis en place et désormais ils sont prévus à chaque intervention sur la voirie.

Espaces Verts

● **Médiathèque**

Son parc est vieillissant, c'est la raison pour laquelle la Ville revoit sa conception afin qu'il soit plus familial. C'est aussi pour cela que M. le Maire a pris 2 Arrêtés : le premier interdisant la consommation d'alcool sur ce site et le second, interdisant l'usage de la cigarette.

M. le Maire fait savoir que ce parc sera désormais appelé « les jardins Le Nôtre » et sera inauguré dimanche 29 novembre prochain, en même temps que la « Villa Molière » qui est l'allée située le long du parc de la Médiathèque, entre l'avenue de la Résistance et le boulevard du Midi. Ce dimanche 29 novembre et sur ce site, aura lieu également la journée des plantes.

● **Fleurissement**

Le fleurissement de la ville s'améliore mais doit continuer à évoluer. Les jardinières notamment pourraient être mieux entretenues. C'est un travail engagé et pour les jardinières de l'allée de Gagny. Une rencontre avec les riverains permettra d'envisager des solutions.

M. le Maire précise qu'un programme de plantation d'arbres est en cours de finalisation et pour le fleurissement fait par les Raincéens, il rappelle la distribution de graines avec le magazine, il y a quelques mois, qui a été appréciée.

Voiries – Assainissement - Propreté

● Allée Clémencet :

Elle est affaissée à certains endroits en raison de l'état du réseau d'assainissement. Tout le monde a en tête les inondations suite à l'orage du 19 juin 2013.

Lorsque tous ces travaux dans le secteur seront en voie d'achèvement, la Ville procèdera à la réfection des réseaux d'assainissement.

● Boulevard du Midi

Dans la partie haute, plusieurs portions ont déjà fait l'objet de réfections au cours des mandats précédents. Des travaux d'assainissement sont programmés en 2016, ensuite seulement la chaussée et les trottoirs seront refaits.

● Boulevard de l'Ouest entre l'allée Gambetta et le rond-point du Général de Gaulle

M. le Maire précise qu'il s'agit d'un linéaire important et confirme que la précédente équipe municipale avait procédé à la réfection de quelques endroits seulement. Tout ceci va être revu et M. le Maire indique qu'il viendra sur place pour rencontrer les riverains.

● Propreté

M. le Maire souligne le travail d'une équipe spéciale d'employés municipaux tous les samedis et dimanches matins pour collecter des encombrants. Chaque week-end, ce sont près de 4 tonnes par jour qui sont collectées.

Il est rappelé que la collecte des encombrants a lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Un rappel est également fait sur l'importance de la collecte sélective qui peut faire considérablement baisser le montant de la taxe

des ordures ménagères.

Les déchets toxiques sont acceptés à la déchetterie de Romainville.

M. le Maire informe de ces contacts avec le Maire de Villemomble pour que les Raincéens puissent accéder à la déchetterie de cette ville (plus proche que Romainville); le coût de participation demandé à la Ville du Raincy par Villemomble est trop cher : 160 000 € à l'année.

Il précise avoir rencontré le Maire de Livry-Gargan et lui avoir demandé si les Raincéens, par dérogations, pouvaient accéder à la déchetterie de Livry. Il attend la proposition financière.

Il fait savoir qu'à sa demande, 2 opérations ont été menées par la Police Nationale sur les camionnettes qui font le tour de la ville lors de la sortie des encombrants. Plusieurs véhicules ont été pesés et arrêtés.

Une campagne d'affichage pour sensibiliser les Raincéens au respect de la propreté des voies, notamment les propriétaires de chiens sera menée en début d'année 2016.

L'effacement des tags ne peut être effectué qu'à la demande des propriétaires, les demandes des locataires ne sont prises en compte.

Le ramassage des feuilles à l'automne a été réorganisé avec un lieu de dépôt intermédiaire afin de limiter la perte de temps des allées et venues des véhicules.

Les jours de passage des véhicules de nettoyage sont disponibles auprès des Services techniques municipaux.

Divers

● Boutique SNCF

Ce sujet a été évoqué lors de la visite de M. PEPY et il a indiqué que la SNCF réduisait ses effectifs.

Parallèlement, M. le Maire a engagé des contacts avec La Poste pour mettre en place la vente de titres de transports à la Poste du Raincy; démarche soutenue par M. PEPY.

Tout cela prend du temps et M. le Maire a bon espoir

d'y parvenir et la Poste du Raincy serait alors la 1^{ère} poste en zone urbaine à vendre des billets de train.

● Autolib

Le coût d'une station est de 60 000 euros sans compter l'entretien annuel, une station



LE RAINCY